



Réseau Pratiques

La Fiche Pratique

AVIS IMPORTANT

Les fiches et récits d'expériences « Pratiques » sont diffusés dans le cadre du réseau d'échanges d'idées et de méthodes entre les ONG signataires de la « charte Inter Aide ».

Il est important de souligner que ces fiches ne sont pas normatives et ne prétendent en aucun cas « dire ce qu'il faudrait faire » ; elles se contentent de présenter des expériences qui ont donné des résultats intéressants dans le contexte où elles ont été menées.

Les auteurs de « Pratiques » ne voient aucun inconvénient, au contraire, à ce que ces fiches soient reproduites à la condition expresse que les informations qu'elles contiennent, soient données intégralement y compris cet avis. Si elles sont citées, la source (Réseau Pratiques) et les auteurs doivent être mentionnés intégralement.

FORMATION MEDIATION DE COUPLE EN CAS DE VIOLENCES CONJUGALES

SOCIAL / ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL

Organisation	ATIA http://www.atia-ong.org/
Date	Juin 2019
Auteur(s)	Annabelle Jaccard, psychologue clinicienne, docteur en psychopathologie et psychologie clinique, ATIA, Madagascar
Relecteur	Adrien Cascarino, Chargé d'appui technique Accompagnement Familial, ATIA
Mots clés	Violence conjugale – emprise – honte – culpabilité – médiation – formation – accompagnement
Résumé	<p>Cette formation se fait dans la suite de la formation et du traitement de la violence conjugale. Le but est d'intégrer dans l'accompagnement familial une prise en charge de la violence conjugale avec la femme victime mais aussi avec l'homme auteur de violence, afin de pouvoir les amener vers une médiation. Il s'agit au début de deux accompagnements en individuel, conduits par deux Accompagnatrices Sociales (AS) différentes pour traiter ce phénomène.</p> <p>Par conséquent, une formation a été conçue auparavant pour donner aux AS des connaissances théorico-cliniques sur le phénomène de violence conjugale, et pour avoir des clés pratiques afin d'effectuer un accompagnement individuel. Cette première formation se trouve ici. Ce document vise plus spécifiquement à familiariser les AS avec les techniques de médiation en s'adaptant à la situation de violence conjugale. Une formation plus générale aux techniques de médiation en cas de conflit peut être trouvée là. Cette formation peut être étendue à tous les travailleurs sociaux qui doivent accompagner des situations de violence conjugale.</p> <p>Cette formation a été conduite auprès de 7 AS de Koloaina à Antananarivo, Madagascar en septembre 2019 et a été très appréciée.</p>

Participants cibles pour cette formation :

- Accompagnateurs/trices sociales, coordinateurs/trices et responsables de l'accompagnement familial.

Objectifs

- Sensibiliser et former l'équipe aux techniques de médiation en cas des violences conjugales.
- Renforcer les compétences de l'équipe pour une prise en charge des problèmes psycho-sociaux.

Table des matières

1. Introduction 2

 1.1. L'accompagnement en individuel 2

 1.2. La médiation Vio-Co 3

2. Les trois phases de la médiation Vio-co 3

 2.1. Remise à plat 3

 2.2. Notre histoire 5

 2.3. Projection dans l'avenir 5

3. Conclusion 6

1. Introduction

30 minutes

1.1. L'accompagnement en individuel

- Faire un rappel des phases de l'accompagnement en individuel de l'homme et de la femme en situation de violence conjugale.
- L'accompagnement de la femme victime de violence conjugale¹ vise à l'aider à gagner en confiance en soi et en estime de soi en mettant l'accent sur l'écoute et l'exploration de sa situation.
- Préciser les 3 phases de l'accompagnement de la personne auteur de violence :
 - **Entrer en relation et mise en confiance** – trouver la « porte d'entrée » pour tisser une relation avec l'homme auteur de violence, que ce soit un problème administratif à régler ou encore le projet de vie de la famille. Explorer la situation présente avec l'homme, et le solliciter de parler davantage sur la vie du couple. Ne pas poser pas directement des questions sur la violence, mais amener l'homme à parler davantage sur ce sujet en rebondissant et en

¹ Nous parlons ici principalement de l'homme auteur de violence mais il existe bien sûr des cas où l'autrice de violence est la femme et l'homme est la victime.

approfondissant ses propos. Pour plus de détail, voir la fiche synthétique en annexe à la fin de la [formation sur la violence conjugale](#).

- **Histoire** – explorer d'avantage l'histoire personnelle l'homme puis ses ressentis, difficultés et pensées. A ce stade il est possible d'aborder plus en détail la problématique de la violence conjugale en écoutant l'homme et aussi en lui rappelant la loi.
- **Prise de conscience** – accompagner l'homme à prendre conscience de la gravité de la situation dans le couple et la famille, puis l'aider à se projeter dans le futur en formulant ce qu'il souhaite comme avenir pour lui et sa femme.

Ces stades ne sont pas figés ni fixés mais sont un indicateur et un outil pour les AS afin de mieux accompagner l'homme dans la prise de conscience de la violence et la remise en question.

- Solliciter les AS à partager des exemples de cas d'hommes auteurs de violences qu'elles ont pu suivre depuis la dernière formation sur violence conjugale.

1.2. La médiation Vio-Co

- Une médiation peut être proposée au couple après un débriefing entre l'AS qui suit la femme et l'AS qui suit l'homme (qui sera désignée comme ASH dans le reste du document). Il s'agit de faire un état des lieux sur l'avancement de la femme et de l'homme dans leur suivi individuel. Si la femme a suffisamment renforcé son estime d'elle-même et que l'homme a pu commencer sa prise de conscience et une remise en question alors une médiation peut être envisagée.
- Nous proposons ici une médiation en trois phases qui ne sont pas fixes ni figées mais permettent une évolution et donnent un cadre rassurant pour l'ASH afin de mener la médiation.
- Chaque phase peut être découpée en plusieurs entretiens.
- Le but de la médiation est de relancer la dynamique d'échange et la communication du couple afin de réduire les tensions et le recours à la violence.
- Dans le cas de conflit conjugal sans relation d'emprise, une procédure de médiation plus « légère » peut être mise en place dont le détail peut être trouvé [ici](#).

2. Les trois phases de la médiation Vio-co

3 heures

2.1. Remise à plat

Le facilitateur rappelle décrit d'abord le rôle de l'AS durant cette première phase de médiation :

- L'ASH présente le cadre de l'intervention et les règles à respecter lors de la séance :

- **L'engagement** : chacun s'engage à écouter l'autre, on tente de comprendre le point de vue de l'autre et on ne lui coupe pas la parole
 - **Le respect** : chacun respecte l'autre, pas de jugement et pas d'insultes
 - **La confidentialité** : tout ce qui sera dit dans le cadre de la séance doit rester entre les protagonistes et ne pas être diffusé à l'extérieur.
 - **La liberté de parole** : le but de cette médiation n'est pas de décider qui a tort ou raison mais de faire en sorte que la relation se passe mieux pour les deux personnes
 - **La capacité des participants à trouver eux même une solution** : l'AS ne trouvera pas une solution au conflit, ce sont les deux protagonistes qui vont décider de ce qu'ils veulent ou ne veulent pas faire, pas l'AS
- Ce cadre est rappelé par l'AS aux participants à chaque fois qu'il y a une transgression du cadre.
 - Au cours de la médiation :
 - L'ASH résume la situation en générale en respectant l'intimité de chaque protagoniste.
 - L'ASH sollicite chacun afin qu'il s'exprime et parle de l'évolution de leur vie de couple et de ce qu'il souhaite améliorer.
 - Jeux de médiation : L'ASH peut en cas de besoin utiliser les jeux de médiation suivant afin d'aider aux protagonistes à s'exprimer

Voici quelques idées de jeux courts de médiations adaptables pour chaque situation de conflit vue auparavant.

- Chacun identifie chez l'autre 3 qualités puis chez soi 3 défauts
- Chacun dit trois choses qu'il aime chez l'autre et trois choses qui lui font peur chez l'autre. Chaque chose doit être formulée à l'autre sous la forme : « j'aime quand tu fais Je me sens alors » et « je n'aime pas quand tu fais je me sens alors ». Avant de le dire, les protagonistes peuvent y réfléchir chacun de leur côté et, s'ils le souhaitent, l'écrire.
- L'AS présente une image qui représente une situation entre femme et belle-mère ou homme et belle-mère ou beau-père, entre un couple, entre un parent et un enfant etc., puis chacun doit imaginer l'histoire derrière l'image. Pour exemples d'images voir « images test TAT » sur Google. On peut aussi trouver la liste des images du TAT (Thematic Apperception Test) [ici](#).

Il s'agit ici de rebondir à travers les réponses des protagonistes, de les faire réfléchir sur ce qui est aussi positif chez l'autre, sur ce qui les met en tension puis ce qu'ils ont pu vivre ensemble etc.

A travers les échanges faits avec les AS en introduction, choisir un cas de violence conjugale puis jouer un entretien de médiation correspondant à la première phase, en utilisant des jeux de médiation.

- En cas de difficultés, dans un premier temps, un facilitateur peut jouer l'AS qui mène l'entretien de médiation en rappelant le cadre, les règles et utilise 2 jeux de médiation afin d'encourager l'échange et la communication.
- Après le jeu de rôle, encourager une discussion entre les participants et rejouer la même situation en fonction des remarques et réflexions dites, l'AS étant cette fois jouée par un participant.

2.2. Notre histoire

Le facilitateur rappelle décrit d'abord le rôle de l'AS durant cette deuxième phase de médiation :

- L'AS encourage chacun des membres du couple à s'exprimer librement à propos de l'évolution de leur situation.
- L'AS approfondit et rebondit sur les propos de chacun.
- Jeux de médiation à proposer pour favoriser les échanges :

- Chacun raconte leur première rencontre
- Chacun raconte trois bons moments et trois moments difficiles vécus avec l'autre.
- Chacun dit trois choses que l'autre faisait avant et qu'il aimait bien mais qu'il ne fait plus. Chaque chose doit être formulée sous la forme : « j'aimais quand tu faisais je me sentais alors ». Avant de le dire, les protagonistes peuvent y réfléchir chacun de leur côté et, s'ils le souhaitent, l'écrire.
- Histoire en continue à deux – l'AS donne une phrase comme « hier je suis rentré tard à la maison » ; « aujourd'hui j'ai eu une mauvaise journée » ; « cette nuit je n'ai pas pu dormir » etc. La femme démarre une histoire improvisée à partir de cette phrase, quand l'AS tape dans ses mains c'est le mari qui continue l'histoire et ainsi de suite jusqu'à ce que l'AS tape en disant fin, et la personne doit trouver une fin à l'histoire.

L'AS ici peut reprendre l'histoire racontée à travers l'histoire en continue, la résumer et refléter les points importants pour en discuter. Cela peut être l'occasion de faire des liens avec la vie des personnes, ce que cela peut refléter sur leurs peurs, craintes, expériences de vie etc.

A travers les échanges faits avec les AS en introduction, choisir un cas de violence conjugale puis jouer un entretien de médiation correspondant à la première phase, en utilisant des jeux de médiation.

- En cas de difficultés, dans un premier temps, un facilitateur peut jouer l'AS qui mène l'entretien de médiation en rappelant le cadre, les règles et utilise 2 jeux de médiation afin d'encourager l'échange et la communication.
- Après le jeu de rôle, encourager une discussion entre les participants et rejouer la même situation en fonction des remarques et réflexions dites, l'AS étant cette fois jouée par un participant.

2.3. Projection dans l'avenir

Le facilitateur rappelle décrit d'abord le rôle de l'AS durant cette troisième phase de médiation :

- L'AS encourage chacun des membres du couple à s'exprimer librement à propos de l'évolution de leur situation :
 - Chacun s'exprime librement sur l'évolution de la situation du couple
 - Chacun identifie les points importants qui permettent au couple de bien fonctionner et ce qui est important pour lui dans le couple.
 - A partir de là chacun identifie 3 choses qu'il peut faire individuellement pour que le couple fonctionne bien, puis les deux participants identifient 3 choses qu'ils peuvent faire ensemble pour qu'ils se sentent tous les deux mieux dans leur couple.
 - L'AS reformule et met à l'écrit les points importants que chacun doit respecter pour le bon fonctionnement du couple, dans une forme de contrat. Ce contrat est lu, puis avec l'accord de chacun le couple signe le contrat qui aura deux copies : une dans le dossier de l'ASH puis l'autre restera avec le couple. Une variante de rédaction de ce contrat peut être trouvée dans un atelier de médiation de conflits en groupe dont le déroulé est détaillé, en anglais, [ici](#).
 - **Des visites d'impact vont être fait à la suite de cette dernière séance de médiation.**

A travers les échanges faits avec les AS en introduction, choisir un cas de violence conjugale puis jouer un entretien de médiation correspondant à la deuxième phase, en utilisant des jeux de médiation.

- En cas de difficultés, dans un premier temps, un facilitateur peut jouer l'AS qui mène l'entretien de médiation et aide à faire établir un contrat aux deux participants.
- Après le jeu de rôle, encourager une discussion entre les participants et rejouer la même situation en fonction des remarques et réflexions dites, l'AS étant cette fois jouée par un participant.

3. Conclusion

30 minutes

Demander à chaque participant de dire ce qu'il a retenu le plus, ce qui l'a surpris, ce qui l'a touché.

Rejouer un ou deux jeux de médiation entre les participants pour conclure, par exemple :

- Chacun dit ce qui lui fait peur dans la médiation de conflit et ce qui le met en confiance.
- Nous faisons une histoire en continu en groupe à partir des phrases comme : « hier j'ai vu Mme et Mr X en médiation » ; « hier j'ai rencontré la fille de Mme Z.... » etc.
- Chacun se définit à travers des images ou des adjectifs.
- Chacun dit ses 3 qualités et ses 3 défauts.
- En cercle debout : Demander à chaque participant de dire ce qu'il a retenu le plus ou ce qui l'a surpris, ou encore ce qui l'a touché durant la formation en un mot ou une phrase.

Réseau Pratiques

Partagez vos expériences pour améliorer la qualité des programmes de développement
<http://www.interaide.org/pratiques>